



Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Fax 02.96.25.48.02.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 9h/11h.

Transport à la demande : Fonctionne du

lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h

à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

www.cideral.com ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

04/02 : Repas – ASM

14/02 : Concours de belote – Club de l'Amitié

26/02 : Repas – Paroisse

INFORMATIONS MUNICIPALES

KESTALU KESTULI / CAC SUD 22 : Pour parler autrement d'un livre. Sarah ROUBATO, auteure de "lettres à ma génération"

Maison des Bruyères
Mercredi 8 février à 18 heures.



Kestalu Kestuli/CAC SUD 22, dans le cadre de ses lectures citoyennes, invite **Sarah Roubato** à une soirée conviviale autour de "**Lettres à ma génération**" (Éditions Michel Lafon), un recueil de textes à la fois simples, critiques, qui nous concernent tous.

À l'origine du livre, la lettre "**Moi, je n'irai pas qu'en terrasse**" écrite après les attentats du 13 novembre 2015 publiée par Mediapart et qui a trouvé un écho retentissant en France et à l'étranger.

Dans une ambiance cabaret autour d'un verre offert, pour ouvrir un espace de parole et d'échange, Sarah Roubato invitera les participants à intervenir, s'ils le souhaitent, tout au long de la lecture ponctuée de moments musicaux pour déplier les thèmes de société abordés dans ses lettres. Entrée libre avec passage du "chapeau".

Vente de "Lettres à ma génération" par la Librairie "La Plume d'Or" de Loudéac.

UNE RÉUNION D'INFORMATION sur le Traité Transatlantique de libre échange, le TAFTA, animée par Alain GAPIHAN, aura lieu le jeudi 16 février à 20 h 30 à la Maison des Bruyères.

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des ordures ménagères est prévue les 13 et 27 février et celle des sacs jaunes les 6 et 20 février.

ALSH FÉVRIER : Il sera ouvert du lundi 13 au vendredi 24 février. Thème : Dans un monde d'artistes. Un projet spectacle vivant est proposé aux enfants de 8 à 12 ans, la semaine du 13 au 17 février. Inscriptions et renseignements au refuge des p'tits loups. ☎ 02.96.25.43.16.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ – NOUVEAU

DISPOSITIF : vous devez dans un premier temps, créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Puis vous enregistrez une pré-demande en ligne. Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué et permettra à l'agent de récupérer les informations enregistrées en ligne. Muni de ce numéro et des pièces justificatives (justificatif de domicile, 2 photos, acte d'état civil, déclaration de perte ou de vol, timbre fiscal le cas échéant...), vous vous rendez à la **Maison des Services Publics de LOUDÉAC – 15, Rue de Moncontour** pour le dépôt de votre dossier et la prise d'empreintes digitales. Prendre **obligatoirement rendez-vous** au 02.96.66.48.38.

Horaires d'ouverture du service : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h.

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est de 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures après le 2 janvier 2004 sont donc valables 15 ans. **Attention la durée de validité de la carte d'identité pour les personnes mineures reste de 10 ans.** Elle vous permettra de franchir les frontières de certains pays, notamment ceux de l'Union Européenne.

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit. Mais lorsque l'ancien titre n'est pas produit (déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie), vous devez fournir un timbre fiscal de 25 €. **La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt des dossiers.**

Ouvrez votre Dossier Médical Partagé et facilitez votre suivi médical !

L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre Dossier Médical Partagé (DMP) en avant-première* ! Traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux... Le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne. Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Pour créer votre Dossier Médical Partagé, connectez-vous sur www.mon-dmp.fr muni(e) de votre carte Vitale.

Arrêté préfectoral du 11 janvier portant autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées dans le cadre de travaux de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) :

- Les agents de l'IGN chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de gravimétrie, de stéréopréparation, de levée des données, de révision des cartes, de l'installation de repères et bornes, et de l'inventaire forestier national, les opérateurs privés opérant pour le compte de l'IGN et le personnel qui les aide dans ces travaux, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à l'exception des maisons d'habitation.
- La présente autorisation est valable pour cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

Arrêté sécheresse : En raison de la poursuite du déficit pluviométrique, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a adopté un certain nombre de mesures de gestion et de restriction des usages de l'eau visant à préserver la fourniture d'eau potable à l'ensemble des costarmoricains. Il est donc interdit de laver les véhicules hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage, de nettoyer les façades, terrasses, murs, escaliers et toitures sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression...

PETITES ANNONCES

AUX COPAINS D'ABORD : Nous vous proposons sur place ou à emporter : Tripes ; Jeudi 09/02 : potée campagnarde ; Jeudi 16/02 : Sauté de sanglier. Merci de réserver au 02.96.56.54.36.

Et toujours nos services : Recharges téléphoniques (Orange, SFR, Bouygues, Lyca Mobile...). Timbres fiscaux (passeports), timbres amendes, photocopies, plastification documents, enveloppes... **Pizzas** à emporter les vendredis et samedis soirs, vente de pizza à la part. Vous pouvez venir tenter votre chance : Grattage, loto, euromillions, parions sport, keno.

CAROLE COIFFURE : Le salon sera fermé du 11 au 18 février.

FAMILY COIFFURE : Le salon sera fermé du lundi 13 au samedi 18 février inclus. Réouverture le mardi 21 février à 9 h.

PROXI : **PROMO SAUCISSES** : 22,50 € les 3 kilos, soit 7,70 € le kilo au lieu de 10,50 €, du jeudi 9 au dimanche 12 février, sur commande avant le mercredi 8 février au soir. ☎ 02.96.25.71.48.

FOYER ROGER JOUAN : Afin de réaliser des jeux en bois d'extérieur (Jeu du sabot, jeu des anneaux...) pour les résidents, nous recherchons des chutes de bois, contreplaqués, planches, tasseaux... Contacter la vie sociale au Foyer au 02.56.41.35.00.

DIVERS : ➔ Installée depuis peu à LA MOTTE, je suis praticienne en massage de bien-être, et je vous reçois à mon domicile « 2 Rue des bleuets ». Combattre le stress, chasser certaines tensions, se ressourcer, voilà quelques avantages que procurent les massages. Alors, laissez-vous tenter... Offre découverte – 20 % sur votre 1^{er} massage d'une heure et plus jusqu'au 31 mars. Rendez-vous uniquement par téléphone au 06.88.57.90.03.

➔ Mamy Josy propose ses services : couture (raccommodage, ourlets), garde d'enfants après l'école à son domicile, dame de compagnie (courses, lecture...). ☎ 06.60.83.07.24.

PORTES OUVERTES : ➔ Le Collège-Lycée Saint Joseph 42 Rue de la Chèze à Loudéac organise une porte ouverte les vendredi 10 mars de 17 h 30 à 21 h et samedi 11 mars de 9 h 30 à 13 h. ☎ 02.96.66.10.66 / stjo.loudeac.admin@wanadoo.fr

➔ Le Lycée Xavier Grall vous accueille lors de ses portes ouvertes les samedis 4 février de 9 h à 13 h, 18 mars de 9 h à 17 h et 20 mai de 9 h à 13 h. ☎ 02.96.28.03.43.

STAGE DE THÉÂTRE encadré par la compagnie « Les enfants Perdus », dans le cadre du projet de théâtre « En scène », la communauté de communes Loudéac Communauté Bretagne Centre, en collaboration avec les ALSH du territoire et avec le soutien de la Ville de Loudéac et du Conseil Départemental, propose un stage de théâtre pour les ALSH, du 13 au 17 février 2017, et un spectacle gratuit le vendredi 17 février « La Famille FRAPELINI » (à partir de 4 ans) avec en 1^{ère} partie une représentation des enfants ayant suivi le stage, pour toutes les familles du territoire, au Palais des Congrès de Loudéac. Renseignements auprès de LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE au 02.96.66.09.09.

La ludothèque Au Fil du Jeu du CIAS de LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE organise une semaine de jeux appelée « LOL GAMES » à destination des jeunes de 11 à 18 ans du 10 au 18 février 2017 à LOUDEAC.

- ✓ **Vendredi 10 février** : SOIREE JEUX pour les moins de 18 ans à partir de 20 h à la ludothèque
- ✓ **Mardi 14 février** : SOIREE ENQUÊTE « COMPTE A REBOURS » à 20 h au Pôle Environnement. Sur inscription au 02.96.66.40.17
- ✓ **Jeudi 16 février** : VIDEO GAMES de 14 h à 18 h à la ludothèque
- ✓ **Samedi 18 février** : LOL GAMES de 14 h à 18 h 30 au Gymnase du Champ de Foire (lieu sous réserve de modification).

Toutes les animations sont gratuites. Informations au 02 96 66 40 17 ou ludothèque@loudeac-communauté.bzh

ANIMATIONS / FÊTES

BOURGUIGNON DANSANT organisé par l'ASM Foot le samedi 4 février à la salle Athéna. Service à table à partir de 19 h 30.

CLUB DE L'AMITIÉ MOTTÉRIEUX : Concours de belote Interclubs.

Le club de l'amitié organise son concours de belote interclubs le mardi 14 février à 14 h à la salle Athéna.

PAROISSE : Repas rôti de porc / frites organisé par le relais paroissial le dimanche 26 février à 12 h 30, à la salle Athéna. Cartes en vente dans les commerces. Adultes 11 € ; enfants 5 €.

SPORTS

ASM FOOTBALL : Matches du 5 février : L'équipe A reçoit Loudéac, délégué M. Guidéc ; L'équipe B reçoit Loudéac, délégué : R. Bidan ; L'équipe C se déplace à Langast, délégué : C. Beurel.